

• **RCN**

Modification des visas temporaires pour courir à l'étranger

A dater du 1er mars 2005, les visas temporaires " courses " apposés dans les livrets sont remplacés par un document, "Racing Clearance Notification (RCN)" qui sera envoyé par le Jockey-Club directement à l'autorité hippique compétente, avant la date de clôture des partants de la course dans laquelle vous avez engagé un cheval.

Coût par RCN : 35 €

Une demande doit être faxée au Jockey-Club (02/672.54.77) dans les délais ci-dessous, et stipulant : nom du propriétaire, de l'entraîneur, du cheval - pays, date de la course, hippodrome et nom de la course. (voir downloads)

Délais de dépôt de la demande de RCN:

Allemagne : 5 jours avant la course

France : 4 jours avant la course

Grande Bretagne : 4 jours avant la course

Pays Bas : le mardi

Suisse : 5 jours avant la course

NB veuillez tenir compte des jours de week-end et des jours fériés